







Vous êtes agriculteur, vous intégrez l'arbre et la haie dans le fonctionnement de votre exploitation

(valorisation du bois , bien-être animal, accueil des auxiliaires des cultures...)

Participez au Concours Général Agricole Agroforesterie 2023 - 2024

sur les bassins versants de l'Authie et de la Canche!



Inscription avant le 31 août 2023



organisé par :





Ce concours met en avant les agriculteurs et les pratiques agricoles qui préservent et valorisent l'arbre sur leur exploitation, permet une reconnaissance de leur travail en lien avec leur environnement.

Qui peut participer?

Tout(e) agriculteur/agricultrice situé(e) dans le périmètre des bassins versant de l'Authie et de la Canche, du Ternois, des 7Vallées et du Haut Pays Montreuillois ayant une parcelle ou un ensemble de parcelle d'agroforesterie (alignements intraparcellaires, haies, pré-vergers, verger-maraîcher, etc).

N'hésitez pas à nous contacter pour savoir si votre exploitation se situe dans le périmètre.

Quelle(s) parcelle(s)?

Toute parcelle ou ensemble de parcelles d'agroforesterie d'une **surface minimale d'un hectare :**

- agées de 4 ans minimum et ayant été mises en place par l'agriculteur candidat. Seront évaluées, la conception du sytème, son implantation et les pratiques de gestion du système agroforestier (catégorie «Implantation»)
- agées de 10 ans minimum, qu'elles aient été installées par l'agriculteur en place ou précédemment. Seront évaluées les pratiques de gestion du système agroforestier (catégorie «gestion»).

Déroulement :

- Visite et échanges autour des parcelles avec un jury local composé d'experts en septembre 2023
- **Délibération par le jury local** et sélection du lauréat local
- Remise des prix au niveau local entre octobre et novembre 2023
- Présentation au jury national du dossier du lauréat local (1er prix) pour participer à la finale nationale
- Récompense des lauréats nationaux à l'occasion du Salon International de l'Agriculture



Les explications en vidéo :

Zoom sur le concours Agroforesterie : https://youtu.be/Kv6LVV7g2vc Comment sont évaluées les parcelles ? https://youtu.be/2NzSUL4oe88

Calendrier:

Inscription comme candidat avant le 31 août 2023 Visite des parcelles par le jury en septembre 2023

Remise des prix au niveau local : Octobre/Novembre 2023

Remise des prix au niveau national : Février/Mars 2024

Contacts et Inscription:

Pour s'inscrire comme candidat et/ou pour plus d'informations, contactez vos co-organisateurs locaux ou inscrivez-vous au lien suivant :

https://forms.gle/NYwC7FK8jnXG1iZLA

CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche

Marion GALOT marion.galot@cpie-authie.org 06.95.18.36.33

AFAC Agroforesterie Hauts-de-France

Alan GUILLOU alanguillou.afachdf@gmail.com 06.24.53.56.92

Pour plus d'informations :

www.concours-general-agricole.fr





